

Compte rendu du comité de direction, samedi 12 mai 2012
ENS de Lyon (salle R111)

Présents : Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Réat, Philip Stewart, C. Volpilhac-Auger

Excusé : Cecil Courtney.

Orientation générale

Le conseil d'administration du vendredi 11 mai ayant approuvé la nouvelle composition du conseil scientifique, telle qu'elle lui avait été soumise par le comité de direction, il est pris acte de cette décision, qui permettra d'impliquer davantage les membres du conseil, dont la plupart appartiennent à une ou plusieurs équipes d'édition.

C. Volpilhac-Auger et Pierre Réat font le point sur les relations avec l'éditeur : Denise Pierrot a quitté la direction d'ENS Editions. L'actuel directeur, Serge Pinche, a eu un entretien avec C. Volpilhac-Auger et Céline Rohard, qui a assuré la mise au point du tome 7 en 2009-2010. L'excellente collaboration avec ENS Editions continue, dans les mêmes conditions.

Caroline Verdier ayant quitté ses fonctions en septembre 2011, elle n'est pas remplacée par le CNRS ; néanmoins on peut compter sur l'aide fournie par Valérie Beaugiraud, ingénieur d'étude CNRS (UMR 5037), et sur Caroline Verdier elle-même, qui a fourni un très gros travail sur les *Voyages* (t. 10) et a promis son aide pour les volumes suivants.

La Voltaire Foundation n'a donné aucune nouvelle des sommes dues à la Société Montesquieu au titre des droits d'auteurs, et n'a même fourni aucun décompte des ventes, comme les contrats signés pour plusieurs volumes l'y obligeaient. De guerre lasse, il est décidé de ne rien poursuivre en ce sens.

C. Volpilhac-Auger signale qu'elle a continué la mise en ligne sur le site Montesquieu (rubrique « Extraits, index, concordances des *Œuvres complètes* ») des index des volumes publiés. Y figure même celui du tome 18, qui avait été publié sans index (il apparaîtra dans le tome 19) ; en revanche il n'avait pas été prévu d'index pour la *Collectio juris* (t. 11-12), en raison de la teneur très particulière de ce texte.

Avancement de l'édition

Le point est ensuite fait sur l'avancement de l'édition, dans l'ordre d'avancement des volumes.

Mes voyages (t. 10, dir. Jean Ehrard, avec la collab. de Gilles Bertrand) : l'ouvrage est volumineux (700 pages) et la mise au point en a été difficile ; l'index, en particulier, a représenté un travail considérable : outre l'intervention d'Anne-Lise Martin, il a fallu beaucoup d'efforts à Caroline Verdier et à Pierre Réat pour en venir à bout.

Les fichiers mis en pages ont été envoyés par ENS Editions à l'imprimeur en avril.

L'impression devrait avoir lieu très prochainement ; mais un accord entre les deux coéditeurs serait nécessaire, afin que les ouvrages entrent dans la chaîne de fabrication de Classiques Garnier plus rapidement.

La mise en valeur de l'ouvrage est envisagée ; Rolando Minuti pense pouvoir organiser une manifestation à Florence.

Correspondance II (t. 19, dir. P. Stewart et C. Volpilhac-Auger). Rappel : en 2011 avait été proposée l'interversion de ce volume et du tome 17, initialement prévu pour publication en 2013.

Ce tome doit couvrir la période 1731-1746 voire début 1747 (selon calibrage) : il serait souhaitable qu'il aille jusqu'en juin 1747, date d'envoi du manuscrit de *L'Esprit des lois* à l'imprimeur genevois ; néanmoins c'est seulement quand on aura une idée précise de la pagination qu'on pourra en décider (la maquette de la *Correspondance* est très particulière, notamment en raison de la présentation en deux colonnes de l'annotation : on ne peut donc appliquer les mêmes critères de calibrage que pour les volumes habituels). Parmi les principaux centres d'intérêt : la publication et la réception des *Romains*, le procès de Montesquieu (pour lequel de nombreuses pièces inédites seront fournies), la préparation de *L'Esprit des lois* (mais sans apport d'information particulier, sinon une reprise plus stricte de la chronologie). De nombreuses lettres ont été datées différemment de ce que l'on trouvait dans l'édition Gébeline, ou dans l'édition Pomeau pour la collection d'Aux. L'ouvrage, qui fera autour de 400 pages, devrait être remis à ENS Editions à l'automne. De nouvelles modalités devraient être envisagées pour l'indexation.

Extraits et notes de lecture II (t. 17, dir. Rolando Minuti). La diversité des sujets traités, le nombre des collaborateurs et la nature spécifique des textes avaient rendu nécessaire un délai supplémentaire. Une nouvelle difficulté s'est élevée depuis : le refus opposé par Miguel Benitez aux demandes de corrections formulées par Pierre Rétat, dans ce qui apparaît comme un des textes majeurs de ce volume, les *Notes sur Cicéron*. La forme et le fond de ce refus sont inégalement inacceptables, et le comité de direction l'exprime de la manière la plus vive. Il est décidé de ne faire aucun usage du travail de M. Benitez, dont on regrette qu'il ait fait perdre autant de temps et qu'il ait suscité tant de difficultés tout au long de la préparation de ce volume, et de confier l'édition de ces *Notes* à Pierre Rétat que sa longue expérience de Bayle (une des principales sources de Montesquieu dans ce texte) qualifie pour cela. Il va reprendre l'ensemble du travail à zéro, et reprendre contact pour les traductions du latin avec José Turpin, dont la collaboration avait été appréciée, ce qui rendra de surcroît l'édition plus conforme aux principes généraux des *Œuvres complètes*.

R. Minuti pense pouvoir envoyer l'ensemble des textes à Lyon à l'automne 2012 ; la relecture aura lieu en 2012-2013, pour remise à ENS Editions à l'été 2013, et publication en 2014.

Mes pensées (t. 14-15, dir. C. Volpilhac-Auger) : la transcription est d'ores et déjà terminée, grâce à l'aide de Pierre Rétat et Caroline Verdier. Il s'avère néanmoins que le stade de l'annotation constitue une étape importante de la relecture : des erreurs de transcription apparaissent parfois quand on approfondit une question et qu'on confronte les textes-sources à celui de Montesquieu. L'apport de l'annotation sur le plan historique s'impose comme une nécessité : cet aspect, jusque-là négligé, est apparu comme majeur notamment grâce au travail de Nadia Plavinskaia. La publication est toujours envisagée pour 2015-2016, bien que l'objectif paraisse difficilement tenable : pour le tome III du manuscrit, par lequel il a été décidé de commencer en raison de son caractère spécifique (rejets d'œuvres publiées ou non, réutilisation de matériaux très anciens pour lesquels la datation par les écritures n'apporte rien), l'annotation disponible en 2010 était quantitativement très faible, et la nouvelle équipe n'a encore pu se réunir qu'une fois (une nouvelle réunion est programmée à l'automne 2012). C. Volpilhac-Auger signale également qu'elle prépare une anthologie des *Pensées* pour les éditions Gallimard-Folio Classiques : le nombre de pages est limité (200), mais une introduction substantielle permettra une véritable mise au point.

L'Esprit des lois imprimé (t. 5-6) : le séminaire (*Relire L'Esprit des lois*, organisé en 2010-2012 par Luigi Delia et C. Volpilhac-Auger à l'ENS de Lyon, a donné pleinement satisfaction ; il a fait apparaître toute une génération de jeunes chercheurs très compétents, auxquels on pourra faire appel lorsque l'annotation sera à l'ordre du jour. Les engagements

pris en octobre 2010 (voir comptes rendus du comité de rédaction de 2010 et de 2011) sont rappelés. C. Volpilhac-Auger rappelle que l'ouvrage qu'elle a cosigné en 2011 avec Françoise Weil et Gabriel Sabbagh, *Un auteur en quête d'éditeurs ?*, attire l'attention sur l'histoire des éditions, particulièrement complexe au cours des années 1749-1753 : elle propose notamment une hypothèse pour l'utilisation des éditions pour lesquelles Montesquieu a envoyé des errata ou corrections (Annexe 5) et elle a poursuivi ces recherches sur les éditions de 1757-1758. Elle souhaite que ces conclusions et propositions soient prises en compte, soit pour être suivies, soit pour être discutées et critiquées : il sera bientôt nécessaire de prendre des décisions définitives, et de sortir d'apories qui ont déjà fait perdre beaucoup de temps.

Édition électronique des *Œuvres complètes*. C. Volpilhac-Auger expose le projet qu'elle a conçu initialement dans le cadre d'un appel à projets ANR. L'œuvre de Montesquieu, telle qu'elle sera publiée dans les 21 volumes des *Œuvres complètes* (et dont le texte est d'ores et déjà établi) constitue un ensemble dont les éléments étaient jusque-là uniquement structurés par des relations d'appartenance (à une œuvre, à un genre littéraire, à un ensemble conceptuellement ou historiquement défini – par exemple la critique de *L'Esprit des lois*) ou chronologiques (date de publication, date de transcription, grâce à l'étude des écritures des secrétaires).

Or ces éléments peuvent être reliés entre eux de manière beaucoup plus fine par une relation génétique (textes réutilisés ; la relation entre *L'Esprit des lois* manuscrit et *L'Esprit des lois* imprimé en constitue un cas particulier) ou thématique (reprise et développement d'une idée ou plus largement d'un « thème » d'un texte à l'autre) ou documentaire (ouvrages utilisés par Montesquieu, qu'ils soient explicitement signalés par lui ou non, qu'ils apparaissent dans le Catalogue de La Brède ou non) : on n'est plus au niveau de l'œuvre, mais à celui du chapitre, de l'alinéa, voire de la ligne.

Les recueils comme les *Pensées* ou le *Spicilège* jouent dans cet ensemble un rôle stratégique, car non seulement les *Pensées* offrent des états précoces ou tardifs de réflexion par rapport aux œuvres publiées (relation thématique) ou de rédaction (relation génétique ; on peut d'ailleurs relever différents stades de rédaction à l'intérieur même des *Pensées*), mais aussi ils consignent des lectures, des réactions, des remarques, des observations (relation documentaire). Ces deux recueils ont donc une double fonction, pour ainsi dire d'intermédiation : ils étayaient des développements ultérieurs, mais on peut aussi les considérer comme le témoignage d'« expériences culturelles » (lectures, études, rencontres, etc.) : c'est un relais de la « relation documentaire », tout comme les *Extraits et notes de lectures*. Ils sont donc au cœur du projet et devront mériter un intérêt particulier.

Cette structuration plurielle, destinée à s'enrichir progressivement à partir des relations explicites, les plus faciles à établir, ou repérées depuis longtemps et déjà esquissées dans l'annotation (par exemple entre les *Geographica* et *L'Esprit des lois*), sera à la fois un outil pour les chercheurs et pour les étudiants un moyen d'entrer dans l'œuvre, ou plutôt de circuler d'une partie de l'œuvre à l'autre.